

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2015

Séance du lundi 29 juin 2015

CD20150629_11
id. 1870

L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DE 2015**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le projet de Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2015 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à **246 419,20 €**.

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

A - DEPENSES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées

Compte 164164	Emprunts Banque Populaire.....	600,00 €
---------------	--------------------------------	----------

CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles

Compte 2157	Matériel et outillage technique.....	4 500,00 €
-------------	--------------------------------------	------------

<u>CHAPITRE 020</u>	<u>Dépenses Imprévues.....</u>	19 279,20 €
---------------------	--------------------------------	-------------

Restes à réaliser 2031	Frais d'études.....	15 480,00 €
------------------------	---------------------	-------------

Restes à réaliser 2157	Matériel et outillage technique.....	360,00 €
------------------------	--------------------------------------	----------

Restes à réaliser 2381	Avances Semateg Aménagement.....	201 200,00 €
------------------------	----------------------------------	--------------

	Sous-total des restes à réaliser.....	217 040,00 €
--	---------------------------------------	--------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	241 419,20 €
--	---------------------

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 Charges à caractère général

Comptes 60	Achats.....	1 200,00 €
------------	-------------	------------

Comptes 61	Services extérieurs.....	-1 200,00 €
------------	--------------------------	-------------

	Sous-total des dépenses du chapitre 011.....	0,00 €
--	--	--------

<u>CHAPITRE 66</u>	<u>Charges financières</u>	
Compte 66112	Intérêts – rattachement ICNE.....	3 000,00 €
<u>CHAPITRE 022</u>	<u>Dépenses imprévues.....</u>	2 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES..... 246 419,20 €

B - RECETTES

– SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>CHAPITRE 10</u>	<u>Dotations, fonds divers et réserves</u>	
Compte 10222	F.C.T.V.A.....	8 442,98 €
<u>Compte 001</u>	<u>Excédent d'investissement reporté.....</u>	228 536,02 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 236 979,00 €

– SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations, subventions et participations</u>	
Compte 747181	Autres.....	1 500,00 €
Compte 7473	Participation départementale.....	-133 334,31 €
<u>CHAPITRE 77</u>	<u>Dotations, subventions et participations</u>	
Compte 77885	Produits exceptionnels sur sinistres.....	14 880,00 €
<u>Compte 002</u>	<u>Excédent de fonctionnement reporté.....</u>	126 394,51 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 9 440,20 €

TOTAL DES RECETTES..... 246 419,20 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le projet de Décision Modificative n°1 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne pour 2015, tel qu'il vient de vous être présenté.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la décision modificative n°1 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne pour 2015 qui s'équilibre en mouvements réels à 246 419,20 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC